

Référent CYBERSECURITE en entreprise (Formation certifiante)

5 jours (32 heures + 3 heures de certification)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 17/02/2025

À partir de 2700€ NET

Devenez le référent Cybersécurité de votre entreprise : formation éligible au CPF

Objectifs

- Identifier et prendre en compte les problématiques de cybersécurité de l'entreprise en lien avec l'environnement juridique et technologique
- Evaluer les usages et le niveau de sécurité de l'entreprise
- Elaborer, mettre en œuvre et animer une démarche de prévention et d'amélioration des pratiques de cybersécurité au sein de l'entreprise

Compétences visées

- Identifier les enjeux et problématiques de la cybersécurité
- Identifier les risques et menaces et déterminer des solutions permettant de protéger l'entreprise
- Identifier les responsabilités juridiques de l'entreprise en matière de cybersécurité
- Analyser l'organisation interne et le système d'information de l'entreprise
- Evaluer les vulnérabilités de l'entreprise et son niveau de sécurisation
- Etablir un état des lieux du niveau de sécurité de l'entreprise et du respect de ses obligations réglementaires
- Déterminer les actions à mettre en œuvre et le type de supports à déployer
- Diffuser les bonnes pratiques et règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité
- Systématiser la mise en application des règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité pour l'organisation et les individus
- Opérer le suivi des comportements et usages en matière de cybersécurité

Public

Toute personne en charge de la cybersécurité en entreprise : Chef d'entreprise, Référent ou responsable informatique au sein d'une entreprise.

Prérequis : L'accès à la formation et à la certification ne requièrent pas d'expertise particulière. En revanche, l'importance et les enjeux attachés à la fonction, ainsi que l'objet de celle-ci, imposent que chaque candidat justifie d'un titre ou diplôme de niveau 5. A titre dérogatoire, les candidatures des professionnels ne pouvant se prévaloir d'un titre ou diplôme de niveau 5 mais justifiant d'une expérience professionnelle de 3 années minimales pourront être examinées et se voir réserver une issue positive. Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de

Référent CYBERSECURITE en entreprise (Formation certifiante)

formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Identifier la problématique de cybersécurité propre à l'entreprise et tenant compte de son environnement juridique et technologique (7 heures)

- Décrire l'organisation les enjeux et les objectifs de la cybersécurité
- Identifier les aspects juridiques de la réglementation
- Identifier les obligations et responsabilités du chef d'entreprise sur son SI
- Gérer les risques juridiques

Evaluer le niveau de sécurité de son entreprise (14 heures)

- Connaître le système d'information et ses utilisateurs
- Identifier le patrimoine informationnel de son système d'information
- Maîtriser le réseau de partage de documents
- Mettre à niveau les logiciels
- Authentifier l'utilisateur
- Sécuriser les réseaux internes
- Sécuriser le nomadisme
- Utiliser une méthode d'analyse de risques
- Détecter puis traiter les incidents
- Connaître les responsabilités juridiques liées à la gestion d'un SI
- Construire une méthodologie de résilience de l'entreprise
- Traiter et recycler le matériel informatique en fin de vie

Mettre en œuvre la cybersécurité : construire son plan d'action (11 heures)

- Construire une veille documentaire d'information et de recommandation
- Lister les métiers directement impactés par la cybersécurité
- Lister les différents métiers de prestation informatique
- Construire une méthodologie pédagogique pour responsabiliser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques
- Construire une méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité
- Actualiser le savoir du référent cyber sécurité
- Classer les formes d'externalisation
- Choisir les prestataires de service

Référent CYBERSECURITE en entreprise (Formation certifiante)

Dates & lieux

 29 septembre (en présentiel), 06 octobre (en présentiel), 08 octobre (en distanciel), 13 octobre (en distanciel), 18 octobre (en présentiel)

 Angers

 2700.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Cette formation est éligible au [CPF](#).

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Tutorat Technique : Avant la Formation : La vérification du fonctionnement du matériel de visio conférence est assuré auprès de chaque participant Pendant la Formation : Une assistance technique (Hotline) est disponible pour résoudre les problèmes techniques

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation. Passage de la certification « référent cybersécurité en TPE/PME » : à l'issue de la formation : mise en situation professionnelle à travers une présentation écrite d'un plan d'amélioration pour la mise en place d'une démarche de prévention des risques liés à la cybersécurité au sein de l'entreprise - durée 3H La certification " Référent cybersécurité en TPE/PME », est une reconnaissance formelle, délivrée par CCI France et inscrite au Répertoire Spécifique depuis le 10.11.2021

Référent **CYBERSECURITE** en entreprise (Formation certifiante)

sous le n° RS5568.